

Monsieur le Président,

A l'issue de la réunion interministérielle du 15 décembre dernier, j'ai annoncé mon intention de saisir le Haut conseil de la Famille dans le cadre du débat national sur la dépendance.

Il m'apparaît en effet particulièrement important que soit analysée et discutée l'articulation entre solidarité familiale et solidarité nationale dans la prise en charge de la dépendance.

Face à la question de la dépendance des personnes âgées, comme face à bien d'autres besoins, la première et la plus naturelle de toutes les solidarités est assurément la solidarité familiale. Qu'elle passe par l'accompagnement quotidien de son conjoint, parent ou beau-parent, par une aide et une présence plus ponctuelle, ou par un soutien financier, le rôle de cette solidarité familiale est fondamental.

Elle est pourtant largement méconnue. Je souhaite donc que le Haut conseil de la Famille puisse dresser un panorama de l'état de ces solidarités familiales en direction des personnes âgées dépendantes telles qu'elles existent aujourd'hui en France, afin de mieux connaître la réalité de la place des familles dans ce domaine. Deux points me semblent devoir être particulièrement éclairés :

- la place, le rôle et les caractéristiques des aidants familiaux, et les aides publiques qui leur sont aujourd'hui apportées ; la description de la situation actuelle pourrait être complétée par une analyse de la situation dans des pays comparables à la France, et par un travail de prospective sur l'évolution de la participation de ces aidants ;*
- la réalité et l'ampleur de la participation financière des personnes âgées et de leurs familles, qu'elle soit spontanée ou contrainte, notamment par le biais de l'obligation alimentaire ou du recours au patrimoine de la personne dépendante.*

*Monsieur Bertrand FRAGONARD
Président du Haut Conseil de la Famille
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP*

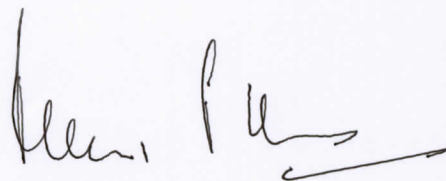
Il me semble également important que votre conseil réfléchisse aux évolutions possibles et souhaitables de la place des familles dans la prise en charge de la dépendance, ainsi qu'aux pistes permettant de les reconnaître, les soutenir et les encourager :

- *comment permettre aux aidants de concilier l'exercice de leur solidarité avec les personnes âgées dépendantes avec les autres dimensions de leur vie (professionnelle, parentale, sociale...) et comment leur apporter reconnaissance, appui, formation, répit ;*
- *comment définir une articulation satisfaisante entre solidarité familiale, solidarité nationale et responsabilité individuelle afin de mieux prévenir et prendre charge les situations de dépendance des personnes âgées.*

Cette démarche globale me paraît particulièrement nécessaire afin de définir des réponses adaptées aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie, respectueuses de leurs choix et de ceux de leurs familles, et efficaces du point de vue des dépenses collectives.

Afin de concourir utilement à la concertation nationale que j'engage, il conviendrait que les travaux du Haut conseil de la Famille soient disponibles avant la fin de ce semestre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal stroke extending to the right.

François FILLON